

Catégorie
Voiture automobile
légère

Marque
AUSTIN

Désignation du type / Signe de reconnaissance
A 30 - "Countryman"

Borderaux-type
N° 1572

Moyens de reconnaissance du type Dés. "AP 4" ou "AP 4L" devant No. châssis - Exécution Station Wagon
 N° de châssis frappé A gauche, s/partie sup. longeron, à l'avant, et s/plaq. constructeur
 N° de moteur frappé A droite, à l'arrière sur bloc-moteur
 Constructeur du châssis The AUSTIN Motor Co.Ltd., Longbridge, BIRMINGHAM (GB)
 Constructeur du moteur The AUSTIN Motor Co.Ltd., Longbridge, BIRMINGHAM (GB)

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type AUSTIN-A 30	Nombre d'essieux 2	Constructeur The AUSTIN Motor Co.Ltd.
Genre En ligne, O.H.V.	Entraînement sur roues arrières	Genre / Forme
Carburant Benzine	1. Frein A pied: Hydraulique, sur toutes les 4 roues.	Limousine commerciale (Station Wagon)
Nombre cyl. 4 Temps 4	2. Frein A main: Mécanique, à tambours, à câble, sur roues arrières.	Nombre de portes 2+1 arr.
Alésage 58 mm.	3. Frein ---	Nombre de places ass. Total 4
Cours 76 mm.	Frein de remorque ---	Avant 2 Milieu - Arrière 2
CV-impôt 4,090	Direction A gauche - S/dem.: A droite *)	Nombre de places debout ---
Cylindres totale 803 cm³	Crochet de remorque ---	Pour motos: Siège arrière ---
CV. frein 28	Nombre de vit. avant 4	Sièges ---
Refroidissement Eau	Vit. on 1 ^{re} vit. 24 en prise dir. 96 km/h.	
Empl. du moteur A l'avant		

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	--- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE)	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . (21400. lbs.)	kg.	kg.	1'090 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	390 kg.	380 kg.	770 kg.
Charge utile . <u>v. compris occupants.</u>	kg.	kg.	320 kg.
Poids maximum garanti du train roulier (camion / remorque)			--- kg.
Pneumatiques: Dimension	5.90 - 13	4 Ply	simples / doubles
Capacité de charge (par pneu 395 kg) par essieu	790 kg.	790 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

12 V.

Phares: Marque "Continental"

Faux de position 2, séparés sur les ailes

Faux stop 2, combinés av. feux rouges 21 W

Indicateur de direction: Syst. 2, flèches automatiques

Avertisseur 1, électrique

Syst. antichoc: Ampoules Bilux à cuiller
 (2); cataphoptes
 Feux rouges 2; combinés av. feux stop 6 W
 Eclairage du No de contr. 1, à 1'arr. au centre
 Emplacement Noyés derrière portes latérales
 Essieu-glace 2, électriques

DIMENSIONS

1.170	mm.	avant
1.170	mm.	arrière
1.730	mm.	Voie
1.170	mm.	
1.730	mm.	Largeur hors-tout AV 1'380 AP
2'020	mm.	Empatement
3'510	mm.	Longueur hors-tout
1'615	mm.	Hauteur (non chargé)
190	mm.	Garde au sol
870	mm.	Porte à faux, arrière
---	mm.	Crochet de ramorques (haut, dep. sol)
---	mm.	Crochet de remorques (porte à faux)
10,20	m.	Diamètre de braguage ext. gauche
10,10	m.	Diamètre de braguage ext. droite

510/1'230	mm.	Longueur du pont de charge
870	mm.	Largeur du pont de charge
920	mm.	Hauteur intérieure
660	mm.	Hauteur du pont dep. le sol
---	mm.	Résilles (hauteur)
720	mm.	Porte à faux surfaçage
---	mm.	chargement

OBSERVATIONS

#) Des "AP 4" = Vhc. av. direction à droite
 #*) Des "AP 4L" = Vhc. av. direction à gauche

*) En rabattant les 2 sièges arrière, on peut augmenter la surface du pont de charge.

Mesure du bruit: A 7 m. latéralement
 Au régime max. d'utilisation = 80 Phono

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (col. 2)

1) Garniture de capot: Les pointes de la marque de fabrication dirigées vers l'arrière doivent être arrondies (Art. 12 RE et interprétation)

2) Dispositif de protection: Selon la nature des marchandises à transporter, il doit être monté un dispositif de protection derrière le siège du conducteur (Paroi, grille ou similaire)

ZURICH, le 20.4.1955

Lieu et date de l'expertise
 La commission d'expertise